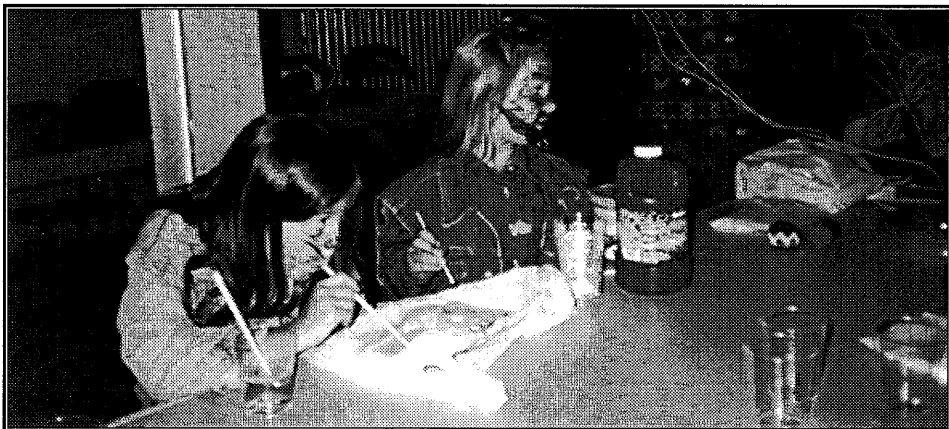


LE VAL-RACINE

Volume 3 - Numéro 7

Août-Septembre 1996

La Grande Fête du Val



Un «déluge» de mercis!

La situation fut certes moins pire qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais on peut quand même dire que le ciel nous est pratiquement tombé sur la tête! Jamais, ont dit bien des gens de la paroisse, jamais n'avait-on vu les fossés aussi pleins. Pas même au printemps. Sans compter les deux interminables pannes d'électricité qu'on a connues le samedi 20 juillet. Tout, bref, pour compromettre la Grande Fête du Val.

Malgré tout, l'événement fut un succès. Comme on n'aurait jamais osé l'espérer dans les circonstances. Plus de 80 personnes ont tout d'abord participé au grand bingo du vendredi soir. Accompagnés de leurs parents, les enfants se sont ensuite follement amusés à la salle communautaire le samedi, en journée. Et le tournoi de cartes fut enfin âprement disputé. En bout de ligne, le week-end s'est soldé par un profit net de 290\$, qui garantira la publication de votre journal communautaire. La grande manifestation de solidarité de la population de Val-Racine, le soutien exceptionnel des familles Blais,

Gendron, Brodeur, et Deslongchamps, pour n'en nommer que quelques-unes, constitua malgré tout l'événement marquant de ce pluvieux week-end. Comme quoi toutes les difficultés, toutes les épreuves peuvent être vaincues si nous sommes solidaires! À tous, un immense MERCI.

S O M M A I R E

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ■ Le mot de M. le curé.....Page 2 | ■ Chronique du conseil.....Page 5 |
| ■ L'éditorial de L. Dubé.....Page 2 | ■ Les mots croisés.....Page 6 |
| ■ À la bonne fourchette.....Page 4 | ■ Les trésors de la Terre....Page 8 |
| ■ Chronique du futur.....Page 10 | ■ Chronique du futur.....Page 10 |

D E R N I È R E H E U R E

**Regroupement
des municipalités:
que faire?**

PAGE 9

É D I T O R I A L

Des nouvelles du journal...

Notre journal aura désormais un statut légal et officiel d'organisme sans but lucratif, avec charte et lettres patentes. L'Encan d'art de Val-Racine, dont plusieurs se souviennent certainement, était gouverné par une telle charte, et elle était toujours en vigueur. Angèle Rivest et Gaétan Fraser, qui en avaient conservé les documents, ont offert au Val-Racine de récupérer cette charte, ainsi que la loi le permet.

C'était là une aubaine inespérée pour le journal, puisqu'un tel transfert réduit de beaucoup le coût de l'incorporation, d'autant plus que les quelque 200 \$ qui étaient demeurés au compte de l'Encan d'art ont servi à financer cette opération.

Comme vous l'aurez vu dans la chronique du conseil municipal, celui-ci a décidé de continuer à soutenir le journal! L'appui financier de la municipalité, joint aux

recettes de la journée du VAL, ainsi qu'aux sommes recueillies grâce aux dons et aux abonnements permettent d'envisager l'avenir du Val-Racine avec optimisme.

En terminant, un gros merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de la grande fête du Val le succès que l'on sait, et ce, malgré la température inclemente!

Lise Dubé
Éditrice

LE COURRIER
DES LECTEURS

Des pensées qui inspirent

Je suis la fille de Jean-Paul et Lise Blais. C'est par eux que j'ai pris connaissance de ce journal. J'habitais Val-Racine lors de la première édition et j'ai été très heureuse d'apprendre sa re-parution. Je ne suis plus résidente, mais mes «racines» sont ici. J'espère que vous accepterez ma petite contribution. Si oui, je vous suggère de publier quelques pensées par parution. Et lorsque vous serez à court de pensées, j'en aurai d'autres à vous soumettre. Ce sont toutes des pensées qui m'inspirent et j'ai cru bon les partager avec vos lecteurs. Je vous félicite, vous et vos adjoints, pour le bon travail accompli jusqu'ici. Ça promet popur l'avenir !
Jacynthe Blais-Jacques, Lewiston, Maine



Bravo

J'ai parcouru avec intérêt le sixième numéro de votre mensuel *Le Val-Racine*, et je tenais à vous féliciter à la fois pour la présentation et pour le contenu. Le texte de Brigitte Dubé, en page 3, *La discothèque du village*, m'a particulièrement accroché et j'ose suggérer à Brigitte qu'elle en fasse un projet d'écriture à soumettre au Reader's Digest, soit sous forme d'un papier accompagné d'un dessin montrant la grange-discothèque avant sa démolition, soit sous forme condensée pour la rubrique «Des gens comme vous et moi». (...) Longue vie au *Val-Racine* et faites-nous souvent le plaisir de vous lire.

Rémi Tremblay, rédacteur en chef,
L'Écho de Frontenac.

UN MOT DE NOTRE CURÉ...

Comment reconnaître une secte ?

Dans notre monde, il y a différents courants religieux et il n'est pas toujours facile de savoir s'ils sont bons, s'ils font partie de l'Église catholique, si on se fait avoir... Il n'y a pas de façon toujours claire de discerner les mouvements religieux. De fait, plusieurs, bien qu'ils soient sectaires, peuvent apporter beaucoup à des personnes leur permettant de développer leur personnalité et de vivre la fraternité.

Je veux donc ici vous donner quelques critères qui permettent de reconnaître une secte. Le premier critère, c'est la vision que le groupement a du monde. Souvent, les membres d'une secte prétendent être les seuls à avoir la vérité et ils doivent se couper du monde. Ils ont mission de convaincre le plus possible de gens pour les sortir de ce monde mauvais. Pour nous chrétiens, nous sommes placés dans le monde et nous avons la mission de l'aider à découvrir Dieu et à le suivre plus fidèlement.

La secte est aussi un mouvement exigeant où on est obligé à faire plein de choses si on veut être sauvé. Les personnes doivent donner de leur temps et beaucoup d'argent pour

s'assurer du salut. Les sectes sont de petits groupes qui ont l'avantage d'être plus fraternels. Nous avons, nous catholiques, à grandir sur ce plan-là, à prendre plus le temps de nous rencontrer et de partager.

Enfin, deux derniers critères : s'ils croient en l'Évangile, c'est pour le prendre à la lettre. Ils ne resituent pas les textes dans leur contexte historique, ils ne perçoivent pas les messages adressés par Dieu dans les récits. Si c'est écrit, c'est ça qu'il faut faire. Et souvent, ils prennent seulement quelques versets pour orienter leur vie et leur prédication. Enfin, la majorité des sectes sont menées par des leaders très forts qui contrôlent la vie des gens et qui ont un grand pouvoir sur l'ensemble du groupe.

Voilà donc quelques indices qui permettent de faire un discernement car il n'est pas toujours facile de reconnaître ce qui s'oppose notre foi chrétienne. Il est bon parfois de consulter pour se renseigner davantage et de prier l'Esprit qui nous aide à reconnaître ce qui vient vraiment de lui.

Guy Boulanger, ptre

B O N A N N I V E R S A I R E À :

Au mois d'août...
Dominique Blais
L.-M. Blais
Jacqueline Brière
Charles Chouinard
Israel Côté
Stéphanie Côté
Lisanne Dubé

Rollande Dubé
Réjean Gendron
J.-M. Gendron
Sylvie B. Jacques
Robert Therrien

*Au mois
de septembre...*

Thérèse Bergeron
Alain Blais
Gaétan Blais
Sylvain Blais
Caroline Brodeur
Pierrette Brodeur
Stéphane Brodeur
J.-Claude Draper

Benjamin Dubé
Bianca Gervais
Luc Glaude
Lorraine Plante
Annette Turcotte

La police nous demande de collaborer

16 crimes contre la propriété ont été commis à Val-Racine depuis janvier

Au moment où une épidémie de vols sévissait dans le secteur Val-Racine/Notre-Dame-des-Bois/Woburn (5 incidences rapportées entre le 23 juin et le 2 juillet), la visite du sergent Henri Cloutier a attiré plus de 30 personnes à la salle du Conseil le 2 juillet dernier.

Le sergent Cloutier et son collègue Michel Rouillard, de Sherbrooke, ont volontiers répondu à nos questions et nous ont fourni nombre d'éclaircissements et d'informations.

Nous y avons appris que, bon an mal an, les corps de police solutionnent entre 25% et 35% des crimes auxquels ils sont confrontés. À Val-Racine, 2 crimes contre la personne et 8 contre la propriété ont été rapportés en 1995. Seuls les deux premiers ont trouvé une solution, c'est-à-dire que les dossiers se sont rendus jusqu'au procureur de la Couronne avec

pour conséquence une mise en accusation.

Depuis le début de 1996, 16 crimes contre la propriété ont été rapportés à Val-Racine. Jusqu'à maintenant, 2 ont été «solutionnés». Le sergent Cloutier nous assure toutefois que plusieurs de ces dossiers demeurent ouverts et que les efforts en vue d'arrêter les coupables se poursuivent. Il nous a expliqué qu'il faut du temps et beaucoup de minutie pour élaborer des dossiers assez étoffés pour justifier des mises en accusation. C'est pourquoi la collaboration de la population est précieuse pour les forces de police : chaque détail recueilli contribue à établir un réseau d'informations qui facilite grandement le travail des policiers.

Ceux-ci n'ont pas nécessairement la vie facile par les temps qui courent : les coupures ont frappé chez eux comme ailleurs. Présen-

tement, le détachement de Lac-Mégantic comporte 13 patrouilleurs répartis en 5 relève de 2 ou 3 patrouilleurs qui assurent le service 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans 23 paroisses de la région. Il est évident qu'ils ne peuvent pas être partout à la fois et que, sans notre appui actif, ils ne peuvent pas faire leur travail efficacement et régler nos problèmes de vol et de vandalisme.

«Appelez nous chaque fois que vous voyez quelque chose de suspect, nous enjoint M. Rouillard. Il n'y a pas de détails inutiles. Nous sommes prêts à répondre en vain à 10 appels car nous espérons que le 11e sera le bon !» Composez, 24 heures par jour, le 1-800-461-2131, et ce, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ. Les informations seront acheminées et des actions seront prises, nous assurent messieurs Cloutier et Rouillard.

C'est quoi, un comité de surveillance du voisinage?

Msieurs Cloutier et Rouillard lors de leur visite chez nous. Il nous a parlé de son expérience des comités de protection du voisinage.

Généralement, quand on dit protection du voisinage, on pense patrouilles nocturnes : se lever en pleine nuit, beau temps mauvais temps, pour faire le tour de la paroisse, et revenir se coucher, bredouille, et gelé jusqu'aux os!

Un comité de surveillance du voisinage, ça peut être ça, mais ça peut aussi être beaucoup d'autres choses. M. Rodrigue, qui est impliqué depuis 1989 dans la mise sur pied de tels comités, nous apprend qu'il n'y en a pas 2 pareils et que leurs activités varient grandement selon la géographie des lieux et le type de problèmes à régler.

«Ce qui compte, nous dit-il, c'est d'établir des réseaux de communication : entre voisins, d'abord, puis entre la population et le service de police.» Il ajoute qu'il ne faut pas se gêner d'appeler la police si on voit quelque chose de louche et que, si on ne dit à personne qu'on les a appelés, personne ne le saura, car les policiers respectent la confidentialité de leurs sources.

Former un comité de surveillance demande bien sûr l'implication de plusieurs personnes qui sont prêtes à se réunir 3 ou 4 fois par année pour discuter, échanger et rece-

voir de la formation, des «trucs» pour lutter efficacement contre la criminalité. Une fois le comité formé, ses membres savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres pour la cueillette et la transmission des informations. Ils savent aussi qu'ils auront l'appui des forces de police dans leur démarche.

D'après l'expérience de M. Rodrigue, le climat de vigilance ainsi créé a pour effet une diminution quasi-instantanée des délits du genre de ceux que nous avons chez nous.

QUELQUES TRUCS

Lorsqu'on est témoin de quelque chose de louche, prendre la description et le numéro de plaque du véhicule (si possible), la description

des personnes (taille, couleur des cheveux, couleur et style des vêtements). Même un numéro de plaque incomplet peut être utile aux policiers par recoupements informatiques. Lorsqu'on arrive sur la scène d'un délit, NE RIEN TOUCHER avant l'arrivée des policiers, que l'on appelle immédiatement.

COMMENT PROCÉDER ?

Ceux et celles qui sont intéressé(e)s à former un comité de surveillance du voisinage sont priés de donner leurs nom et numéro de téléphone à Mme Denise Hallé (657-4790). Le bureau de la municipalité est ouvert les mardis et mercredis de chaque semaine, de 8h30 à 16h30.

Dans l'Église d'aujourd'hui, la participation est à l'honneur

Nous avons tous entendu parler du synode qui est en marche depuis deux ans dans le diocèse de Sherbrooke. Celui du diocèse de Québec s'est terminé l'année dernière et celui de Montréal se déroule présentement.

MAIS QU'EST-CE QU'UN SYNODE ?

Un synode est essentiellement un processus de consultation qui permet à l'évêque de «prendre le pouls» de son diocèse afin de prendre des décisions éclairées pour l'avenir. Par le passé, le synode réunissait uniquement les membres du clergé et l'accent était mis plus sur l'enseignement que sur la consultation. Mais aujourd'hui, les laïques comme les religieux sont conviés à y exprimer leurs préoccupations et leur vision quant au devenir de l'Église.

COMMENT LE MET-ON SUR PIED ?

Tout d'abord, il y a deux ans, un questionnaire détaillé a été distribué à tous les fidèles afin que chacun et chacune puisse dire son mot. L'analyse des 26 000 réponses reçues a permis de dégager 12 grands thèmes portant principalement sur les personnes et la famille, les questions morales et sociales, l'engagement chrétien, la vie spirituelle, la liturgie, les sacrements et l'avenir de l'Église.

Dans chaque paroisse, des équipes de travail ont ensuite été formées afin de soumettre des propositions en rapport avec

ces thèmes. Un grand nombre de personnes ont ainsi pris le temps de s'arrêter et de s'interroger en groupe dans un but d'amélioration. Chacune de ces équipes a soumis une ou des propositions au comité central. De toutes ces propositions, 120 (10 par thème) ont été choisies en vue de la discussion qui prendrait place durant les deux fins de semaine d'assemblée plénière.

COMMENT L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE SE DÉROULE-T-ELLE ?

Des ateliers sont formés et chacune des propositions fait l'objet d'une analyse détaillée et est amendée au besoin. Tous les intervenants sont ensuite appelés à voter sur chacune des propositions.

Les sujets discutés reflètent bien les préoccupations actuelles des chrétiens d'aujourd'hui : on a parlé de pauvreté et de tissu social, de la place de la Foi dans la société moderne, d'accueil et d'ouverture. Même sur des questions à controverse, un certain consensus a été obtenu : une proposition sur le mariage des prêtres a été approuvée à 85 %; plusieurs propositions visant à ce que les divorcés puissent désormais avoir accès aux sacrements ont eu une approbation allant de 82% à 92%; une autre concernant l'ordination des femmes a recueilli 67 % des votes.

ET POUR L'AVENIR ?

Un comité a été formé afin de déterminer les meilleurs moyens de mettre en

oeuvre les recommandations du synode. Dans certains cas, il appartiendra à l'Évêque de transmettre à Rome le désir des fidèles de voir l'Église modifier ses règles. D'autres propositions demanderont des actions concrètes qui devront être menées à bien ici même, dans le diocèse. D'autres encore, de nature plus abstraite, auront surtout servi à rappeler aux chrétiens les grands objectifs qu'ils ne doivent pas perdre de vue.

En définitive, le synode représente un temps fort dans le processus constant du développement spirituel de toute la chrétienté en marche.

Note aux abonnés

DES CIRCONSTANCES IMPRÉVISIBLES ONT RETARDÉ LA PUBLICATION DU NUMÉRO D'AOÛT 1996. NOUS AVONS DONC DÉCIDÉ DE PUBLIER UN NUMÉRO AOÛT-SEPTEMBRE 1996, POUR CONTINUER ENSUITE SUR UNE BASE MENSUELLE AVEC OCTOBRE 1996 ET REPRENDRE LE RYTHME RÉGULIER.

LES ABONNÉS RECEVRONT QUAND MÊME LES 12 NUMÉROS POUR LESQUELS ILS ONT CONTRIBUÉ : TOUS LES ABONNEMENTS ONT ÉTÉ PROLONGÉS D'UN MOIS À CET EFFET. TOUTES NOS EXCUSES POUR CE CONTRETEMPS.

À LA BONNE FOURCHETTE

La tarte aux poires de Liette

PAR RAYMONDE PLANTE

Notre amie Raymonde a été très occupée ce mois-ci entre ses obligations professionnelles, le 50e anniversaire de mariage de ses parents et, grand événement, la naissance de son premier petit-fils. Félicitations aux parents, Jean-Pierre et Tania, ainsi qu'à la jeune grand-maman. Bienvenue au petit Clément à qui nous souhaitons une belle et longue vie.

LA TARTE AUX POIRES DE LIETTE

Ingédients

1 croûte de tarte de 9 po., pas cuite
1 boîte de 28 onces de poires, égouttées
1 tasse de crème 35%
1 pincée de sel
4 cu. à soupe de farine
2/3 tasse de sucre

Préparation

Mélanger la crème, le sel, la farine et le

sucré. Le mélange aura une apparence grumeleuse qui disparaîtra à la cuisson. Mettre les poires au fond de la croûte de tarte et verser le mélange par-dessus.

Cuire au four environ 45 minutes à 400 F., jusqu'à ce que le dessus prenne une teinte brun-caramel. (si on cuit trop longtemps, le dessus sera foncé et ce sera moins appétissant) Bon appétit !

La fusion toujours à l'ordre du jour

Chaque mois, le *Val-Racine* vous offrira un résumé des activités du conseil et portera à votre attention les projets et les événements présentant un intérêt particulier pour les contribuables.

Les fusions entre municipalités feront le thème du prochain congrès de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (U.M.R.C.Q.). Devant l'importance de l'enjeu, le Conseil a résolu que Val-Racine se devait d'être représenté à ce congrès, qui se tenait les 5, 6 et 7 septembre.

À ce stade-ci, il paraît difficile d'obtenir des informations précises sur le projet gouvernemental; de nombreuses questions restent sans réponse. Plusieurs pensent que le projet a été rendu public dans le but de provoquer des réactions et d'évaluer les conséquences de sa mise en application. Il semble bien que la balle soit dans notre camp et qu'il nous appartient maintenant de faire savoir quels sont nos désirs et nos priorités.

Afin que chacun et chacune puisse s'exprimer sur cette importante question, le Conseil nous convie à une rencontre de discussion et de sensibilisation où, tous ensemble, nous pourrions tenter d'évaluer la situation. Cette réunion se tenait au centre communautaire le vendredi 16 août.

Vente de trois lots appartenant à la municipalité

Les lots 19A, 448 et 449, que la municipalité envisagerait de vendre, ont fait l'objet

d'une évaluation par un ingénieur forestier.

LOT 19A :

Superficie : 20,73 hectares
Valeur du bois debout : 33 719 \$
Valeur du fond de terre : 5 120 \$
Valeur totale : 38 839 \$

LOTS 448 ET 449

(seraient vendus ensemble) :

Superficie : 53 hectares
Valeur du bois debout : 63 897 \$
Valeur du fond de terre : 13 100 \$
Valeur totale : 76 997 \$

Les soumissions pour la vente conjointe des lots 448 et 449 étaient reçues jusqu'au 2 août. Quant au lot 19A, le Conseil a décidé de retarder sa mise en vente afin d'étudier la possibilité d'un développement par la municipalité.

Subvention à l'entretien des chemins d'hiver

Nous recevrons cette année, en subvention à l'entretien du chemin Piopolis la somme de 20 610,50 \$. Cette somme devrait couvrir l'entretien du 3 novembre au 5 avril et incluerait la valeur des abrasifs à épandre. L'an passé, nous avons reçu 13 000 \$, mais le Ministère des transports

fournissait les abrasifs.

Le conseil renouvelle son soutien au Val-Racine

Le maintien de l'appui financier au Val-Racine dans sa forme actuelle a été voté à l'unanimité. La municipalité continuera donc d'absorber le coût de la distribution du journal aux résidents permanents ainsi que le coût du papier et de la photocopie pour la production du journal.

Entretien des chemins

Quatre candidats ont fait parvenir leur C.V. en rapport avec l'appel d'offres publié par la municipalité concernant l'entretien des chemins. Un comité de sélection a été formé et fera ses recommandations au Conseil après que les vérifications d'usage auront été faites par Mme Hallé et que les candidats sélectionnés auront passé les tests nécessaires. Une décision devait être prise à ce sujet lors de la prochaine réunion du Conseil, le lundi 9 septembre prochain.

Place à la jeune génération

Devant le nombre toujours grandissant de jeunes enfants dans la paroisse et à la suggestion d'un contribuable, le Conseil se propose de voter un budget au comité des loisirs afin d'aménager une aire de jeux près du centre communautaire. Nous devrions avoir le plaisir de voir nos tout-petits s'y amuser dès l'été prochain...

S A N T É

L'homme, l'environnement et la maladie

Selon une récente étude, le nombre des maladies infectieuses - qu'on croyait avoir maîtrisées dans le monde grâce aux progrès conjugués de la science et de l'hygiène - s'est dramatiquement accru au cours de la dernière décennie. De nouveaux virus résistants aux antibiotiques, de nouvelles maladies apparaissent. Les maladies infectieuses, la tuberculose, le fièvre jaune, le dengue et le sida ont tué 16,5 millions de personnes en 1993. Rien qu'aux États-Unis, le nombre des décès dus aux maladies infectieuses a augmenté de 58% entre 1980 et 1992.

De nombreux scientifiques voient dans ces chiffres un baromètre de la capacité de l'environnement à supporter les activités humaines. La pollution de l'eau, la disparition des forêts, la hausse des températures sont autant de facteurs qui agissent sur la mortalité causée par les maladies infectieuses. À ceux-ci s'ajoutent la poussée démographique, qui contraint les populations à vivre dans la promiscuité des grandes villes; l'usage immodéré des antibiotiques, qui provoque l'apparition de souches résistantes; et enfin, les voyages aériens qui, en

quelques heures, peuvent disséminer un virus à travers le monde.

Que faire, selon l'Institut Worldwatch qui a réalisé l'étude ? C'est tout simple :

1. Ralentir la progression démographique et stabiliser le climat mondial;
2. Réduire la pauvreté en améliorant les conditions sociales et environnementales;
3. Perfectionner la couverture médicale et la vaccination des populations.

Si la planète en a assez de nous, où pourrions-nous bien aller ?

Source : Science ? Vie, no 945, juin 1996, p.1.

LES MOTS CROISÉS

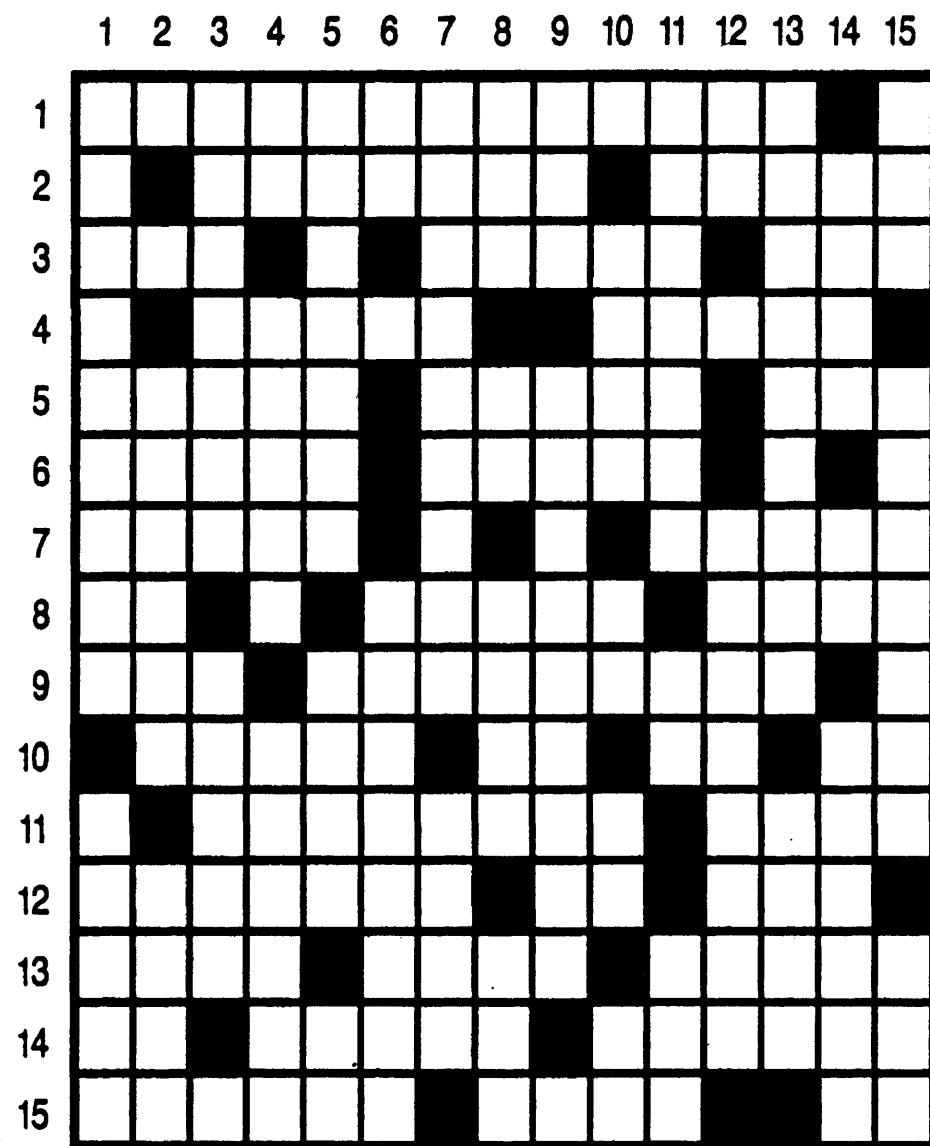
PAR NADIA PIÉRET

HORizontalement

1. La Victoria y invite (4 mots).
2. Rend tranchant. - Images du sommeil.
3. Endroit où on boit. - Étendue. - Mesure de superficie.
4. Oubliée. - Petits d'un animal qui ressemble au cheval.
5. Lettre grecque (plur.). - Rassemblé. - On n'y pense plus en été.
6. Démonstratif. - Maladie moyenâgeuse.
7. Pierre Brosseau en a toujours pour animer Val-Racine. - C'est au théâtre qu'on les vit.
8. Pronom personnel. - Rejeter de l'air. - Aliments.
9. Touché. - Habités par des colons.
10. L'oiseau le prend. - Habitudes. - Pronom personnel. - Abréviation de «en ville».
11. Fabrique de toile. - Génie de la nature.
12. Assembles des chiens pour la chasse. - Parcouru des yeux. - Cheveu.
13. Mesure électrique. - Se déplace dans l'eau. - Moins enfantin que «caca».
14. Fin d'infinif. - Difficile. - Réalisera du nouveau.
15. Marquée de stries. - Prénom de celle à qui nous offrons toutes nos sympathies. - Premières lettres des deux mots latins désignant un chant d'action de grâces et de louange.

VERTICALEMENT

1. Elle aide à vendre. - Elles gardent le bois, les patates, le vin et bien d'autres choses.
2. Enflure. - Gérard Dubé l'est; envoyons-lui nos salutations.
3. Elle plaît, paraît-il, aux lapins. - Quelqu'un.
4. Interjection hilarante. - Ternes, qui ne brillent pas. - Pliai la colonne vertébrale.
5. Elles ne sont pas toutes aussi mignonnes que celle de Saint-Léon. - Accouplement. - Note.
6. Article contracté. - Lors des fêtes du 100e, elle avait le rôle principal.
7. C'est de là que viennent les Beatles, et c'est bien loin de Val-Racine. - Il aimait les lentilles.
8. «Association des Saints Anges». -



Voyelle double. - Celui de taille épaissit avec l'âge. - Il est déjà loin dans nos mémoires. 9. Article. - On s'en sert à table.

10. Tellement. - Ricané. - Veut dire «bien», en grec. - Initiales du découvreur de l'Amérique.

11. Chaque maison en a un, mais Val-Racine en a toute une famille! - Condition. - Époque.

12. Négation. - Elle est savoureuse avec des lardons et du sirop d'érable.

13. Ils nous racontent la vie de Jésus. - Mettre des mots dans sa tête.

14. Anneau de cordage. - Conjonction. - Il est nécessaire pour évoluer.

15. Se décide. - Se fait-elle encore le lundi?

- Abréviation du prénom de l'auteur.

Solution le mois prochain

LA PENSÉE DU MOIS

LA PENSÉE DU MOIS nous est offerte par Jacynthe Blais-Jacques.

Soyez comme l'oiseau
Posé sur des rameaux trop frêles,
Qui sent ployer la branche
Et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes.

— Victor Hugo

Le bulletin de santé du Val-Racine

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel et se sont abonnés :

Nous avons reçu:

4 abonnements de mécène 4 X 100 \$ = 400 \$
 6 abonnements d'ami(e)s 6 X 50 \$ = 300 \$
 46 abonnements réguliers 41 X 24 \$ = 1104 \$
 1 abonnement 5 mois 1 X 10 \$ = 10 \$

Nous avons aussi reçu des **dons** :

3 dons de 1 \$
 1 don de 2 \$
 1 don de 5 \$
 1 don de 6 \$
 1 don de 8,52 \$
 2 dons de 10 \$
 1 don de 20 \$
 3 dons de 24 \$
 1 don de 25 \$
 1 don de 100 \$

total des dons : 291,52 \$

Revenus de publicité: 110 \$

Recettes de la journée du Val (profit net, abonnements et dons mis à part): 139 \$

Grand total des recettes de 2 354,52 \$, au moment de mettre sous presse. Réparti sur douze mois, cet argent donne au journal une encaisse mensuelle de 196,21 \$.

LES DÉPENSES DU JOURNAL

Numéro de janvier : 63,18 \$
 Numéro de février : 179,58 \$
 Numéro de mars : 42,97 \$
 Numéro de mai : 49,13 \$
 Numéro de juin : 59,53 \$

Numéro de juillet :
 frais de poste : 41,23 \$
 service de courrier : 11,39 \$
 membership AJCC : 10,00 \$

DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ

Numéro de janvier : 214,05 \$
 Numéro de février : 38,92 \$
 Numéro de mars : 19,60 \$
 Numéro de mai : 19,85 \$
 Numéro de juin : 20,51 \$

Numéro de juillet :

Envoi aux résidents : 5,51 \$
 Photocopies 21,00 \$

TOTAL DU JOURNAL

JANVIER : 277,23 \$
 FÉVRIER : 218,50 \$
 MARS : 62,57 \$
 MAI : 68,98 \$
 JUIN : 80,04 \$
 JUILLET : 89,13 \$

GRAND TOTAL : 796,45 \$ (pour 6 mois)

N.B. : Le temps des artisans du journal, ainsi que les frais reliés à l'utilisation des équipements informatiques, aux communications et aux déplacements n'ont pas été comptabilisés.

**Fait
n°5 sur
la SP**

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada.

Société canadienne de la

Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

AUTOFINANCEMENT : OBJECTIF 100 %

Abonnements annuels

RÉSIDENTS : CONTRIBUTION VOLONTAIRE
 NON-RÉSIDENTS : 24 \$
 AMIS DU JOURNAL : 50 \$
 MÉCÈNES : 100 \$

VOUS FAITES PARVENIR VOTRE CHÈQUE AU NOM DU VAL-RACINE À L'ADRESSE SUIVANTE:

**LE VAL-RACINE
 a/s LISE DUBÉ
 C.P. 15, r.r. 1,
 VAL-RACINE
 GOY IEO**

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR FAIRE DU VAL-RACINE UN JOURNAL QUE VOUS AIMEREZ. FAITES-LE CONNAÎTRE À VOS AMIS, VOS PARENTS, À TOUS CEUX QUI AIMERONT AVOIR DES NOUVELLES DE NOTRE COIN DE PAYS.

VOTRE CONTRIBUTION EST INDISPENSABLE POUR FAIRE UN SUCCÈS DE VOTRE JOURNAL.

OUI, JE DÉSIRE M'ABONNER AU VAL-RACINE POUR DOUZE MOIS

CI-JOINT, UN CHÈQUE DE ____ 24 \$ (ABONNEMENT RÉGULIER)
 ____ 50 \$ (AMI DU JOURNAL)
 ____ 100 \$ (MÉCÈNE)

NOM :

ADRESSE:.....

A B O N N E Z - V O U S D È S M A I N T E N A N T !

La pharmacie familiale

PAR LORRAINE PLANTE, HERBORISTE

C'est la saison de la récolte au niveau des plantes médicinales. La pluie ne rend pas les choses faciles, les plantes sont gorgées d'eau. Mais avec un peu de planification et de temps, on peut se bâtir, sans trop de frais et d'efforts, une pharmacie de base et avoir sous la main les plantes pour faire face aux éventualités courantes.

Il est en général facile pour nous qui habitons la campagne de nous procurer ces plantes. En vous promenant sur votre terrain, vous pourriez découvrir le lierre terrestre, la prêle, la consoude, la brunelle, le pissenlit, le plantain, l'achillée, le framboisier, la verge d'or, le chiendent, etc...

1) LE CHIENDENT

On récolte le rhizome qu'on nettoie et que l'on fait sécher. Pour préparer la tisane, il est préférable de le faire en 2 temps : bouillir et jeter la première eau qui est très amère, puis faire une autre décoction. C'est une plante dépurative et diurétique intéressante et tout le monde en a abondamment.

2) LE THYM

Si vous avez du thym au jardin, sachez que c'est un précieux tonique immunitaire, particulièrement pour les enfants. On peut donner du thym en tisane mais aussi en bain complet.

Le thym est un antiseptique pulmonaire et intestinal. C'est aussi un excellent expectorant. Il va aider à liquéfier le mucus dans tous les cas d'infections respiratoires (rhume, grippe, bronchite, coqueluche). Comme c'est aussi un excellent tonique général, il est bon de le donner (sous toutes ses formes) à toute personne affaiblie par la maladie ou une infection.

3) LE FRAMBOISIER

C'est une autre plante intéressante à avoir. Elle est très nutritive, va améliorer la qualité du sang et, de plus, elle contient beaucoup de minéraux et de vitamines. Elle améliore la circulation sanguine. On peut l'utiliser dans tous les cas de congestion veineuse (varices, hémorroïdes). Idéalement, on cueille la feuille avant l'apparition de la fleur.

4) LE PISSENLIT

(ma plante préférée)

Il y en a tellement partout qu'il est difficile de l'ignorer. Elle a, de plus, tellement à offrir.

On cueille la racine en septembre/octobre.

Le pissenlit est une excellente plante dépurative à tous les niveaux, elle nettoie :

- le foie
- les reins
- le sang

et aide à l'élimination au niveau de l'intestin. Elle peut aussi être utilisée comme laxatif léger.

C'est aussi une plante utile aux diabétiques parce qu'elle va aider à stabiliser le taux de glycémie.

5) L'ACHILLÉE MILLE-FEUILLES

On cueille les sommités fleuries : fleurs et un peu de feuilles.

C'est une herbe qui est un peu amère à boire et il faut faire la tisane légère ou la mélanger avec autre chose.

L'achillée est une plante à utiliser en bains quand les enfants ont de la fièvre. On les plonge dedans. Ça ouvre les pores de la peau, ça fait transpirer, ça remet tous les systèmes en branle pour que le corps se débarrasse des toxines et de la fièvre.

Pour les douleurs menstruelles, un bain de pieds d'achillée, c'est très efficace. Ça soulage la douleur, ça empêche la formation de caillots. On l'utilise aussi si les règles sont trop abondantes. C'est efficace aussi, en infusion froide, pour les chaleurs de ménopause.

C'est aussi un tonique veineux à prendre avec du framboisier sur une base régulière dans les cas de début de varices.

Les anciens l'appelaient « l'herbe aux coupures » : la feuille fraîche peut être utilisée pour arrêter le sang.

6) LE PLANTAIN

Il est plus efficace frais. Chaque fois que vous vous faites piquer (guêpe, abeille, maringouin), regardez par terre et trouvez du plantain. Mâchouillez la feuille et frottez la

piqûre. Premièrement, ça fait sortir le dard et deuxièmement, ça fait pénétrer le jus de plantain qui enraye les douleurs et neutralise la toxine du venin que l'insecte a laissé.

7) LE TRÈFLE ROUGE

On utilise seulement les fleurs avec les deux premières feuilles (bractées), et on fait sécher.

Le trèfle purifie le sang doucement et aide le corps à se débarrasser de ses toxines. Il va donc améliorer la circulation, nettoyer et purifier le sang et aussi harmoniser le cycle menstruel.

C'est aussi une plante qu'on peut utiliser pour les problèmes de peau. Elle est excellente pour l'eczéma, en particulier chez les bébés et les jeunes enfants. Elle travaille aussi sur les autres problèmes de peau reliés à l'acidité : pellicules, peau sèche, lèvres sèches.

8) AUTRES CHOSES À AVOIR SOUS LA MAIN

■ Bactéries lactiques : C'est pratique d'en avoir sous la main chaque fois qu'il y a des infections pour refaire la flore intestinale.

■ Vitamine C avec bioflavonoïdes : pour lutter contre les infections.

■ Vitamine E : pour favoriser la cicatrisation des tissus (utiliser par voie externe sur brûlure, gerçure).

■ Argile : pour faire toutes sortes de préparations, en cataplasme surtout.

■ Une huile pour les maux d'oreille : La mienne (comme on me l'a enseigné) contient de l'ail, pour ses propriétés désinfectantes et des oreilles de mouton, pour ses propriétés anti-inflammatoires. Elle peut être utilisée directement dans l'oreille ou en massage autour de l'oreille. Ma filleule, Léana, l'a trouvée très efficace lors d'une otite l'hiver passé.

Avec votre onguent de consoude et le sirop de miel et tussilage, vous serez équipé pour vous défendre contre les petits bobos que la vie nous apporte parfois.

Cependant, aucune pharmacie n'est complète sans AIL et on parlera de ses vertus le mois prochain.

Extrait d'une conférence donnée par Carole Charron

D E R N I È R E H E U R E

Regroupement des municipalités: que faire?

Le 16 août dernier, une trentaine de personnes se sont rendues au centre communautaire pour échanger sur la question du regroupement. La rencontre, avec M. Pierre Brosseau comme animateur-moderateur, s'est déroulée dans l'harmonie et le respect des opinions de chacun.

Malgré le peu d'information disponible, la réunion a suscité de nombreuses questions et opinions en rapport avec la proposition gouvernementale. Pour la plupart, les participants n'étaient pas spontanément en faveur de la fusion, que ce soit avec Notre-Dame-des-Bois ou une autre municipalité: ils y voient principalement une manière pour le gouvernement de réduire ses dépenses et ne croient pas que le facteur humain ait vraiment été pris en ligne de compte dans le projet de regroupement. Les mesures incitatives qui accompagnent le projet sont plutôt perçues comme un bonbon que, de toute façon, le gouvernement menace de nous retirer si «nous ne sommes pas sages».

Toutefois, il semble bien que le processus de décentralisation des pouvoirs (et, bien sûr, des dépenses) auquel nous assistons depuis quelques années, va se poursuivre et que les petites communautés comme la nôtre auront de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts.

Certains ont émis l'opinion que, puisque le regroupement paraît incontournable à long

terme, il serait préférable de s'y engager maintenant, alors que notre pouvoir de négociation est à son meilleur. Cette position n'a cependant pas fait l'unanimité et plusieurs pensent que nous devrions étudier des solutions de rechange: partenariat plutôt que fusion, projets de développement, ou autre.

Tous s'accordent à dire que les délais prévus pour la mise en application du projet sont insuffisants car une décision de cette importance ne doit pas être prise à la hâte: il est à souhaiter que l'UMRCQ réussisse à convaincre le gouvernement de changer, sinon d'éliminer, les dates limites du 16 septembre 1996 pour la présentation d'un mémoire expliquant notre position, du 1^{er} janvier 1997 pour se prévaloir des programmes incitatifs, et du 1^{er} janvier 1999 pour l'entrée en vigueur des nouvelles entités municipales.

Des firmes d'experts nous offrent leurs services pour évaluer la faisabilité et la rentabilité du projet. Une participante a toutefois soulevé la question de leur neutralité puisque ces firmes sont subventionnées, en tout ou en partie, par le gouvernement pour mener ces études. Quelqu'un a alors proposé de s'adresser au milieu universitaire pour obtenir un avis impartial. Mais, même pour cela, il n'y a pas le temps de le faire avant le 16 septembre... Avant la prochaine réunion du Conseil, le 9 septembre prochain, des rencontres auront eu lieu à

l'UMRCQ et nous saurons si nous pouvons disposer d'un peu de temps pour mettre sur pied un plan d'action. Des démarches exploratoires non-officielles seront faites auprès de Milan et Marsboro: on peut toujours essayer de choisir ses partenaires... Le Conseil nous laissera savoir dès que possible le moment et les modalités de préparation du mémoire afin que tous les intéressés puissent faire entendre leur voix.

Il est clair que, quelle que soit la direction que nous prendrons, nous devrions être actifs et vigilants: les changements qui se dessinent à l'horizon façonneront l'avenir de Val-Racine pour longtemps!

LA ROUTE
DU BONHEURJe change
ma perception

Aujourd'hui, délibérément, nous chassons les problèmes de notre vie. Ce n'est pas parce que nous prenons congé d'eux le temps d'une journée qu'ils s'en porteront plus mal! Au contraire, nous contribuerons ainsi à les libérer. Qu'en savons-nous? Si nos problèmes nous collent à la peau, c'est peut-être que nous y sommes trop attachés. Prenons d'abord quelques instants pour capter ce que nous considérons comme notre plus gros problème. Le premier qui nous vient à l'esprit est le bon. Quelle que soit cette difficulté, nous l'envisagerons sous un autre angle. Ce ne sera plus une entrave mais une occasion de progresser. Nous avons l'impression d'être brimés et utilisés? Et si, au contraire, nous étions ainsi sur la voie de la liberté? Voilà une étrange façon de considérer les choses, pensez-vous sans doute. N'y a-t-il pas un risque à nier ce qui est, pour se complaire dans l'illusion que tout est parfait? Les symptômes d'un malaise sont certes présents. Leur lecture, cependant, peut être différente: apitoiement sur soi ou intrépidité accrue opérant un changement; colère, tristesse, gravité pesante ou acceptation. Nous sommes les seuls à pouvoir faire le bon choix.

*Je travaille toujours en fonction des besoins
de mes clients.*

Jeanne Guillemette

Agent en assurance de personnes

398, Chemin Piopolis

Piopolis (Québec)

GOY 1H0

Bur: (819) 583-2258

Rés: (819) 657-4426



Assurance vie

Desjardins-Laurentienne

*Depuis que nous sommes voisins, j'ai appris à apprécier
la beauté et la paix de ce beau coin de pays
qu'est Val-Racine.*

C H R O N I Q U E D U F U T U R

Des années de 400 jours?

En dépit de tout ce que l'on nous a appris, la journée du 31 décembre 1995 a duré 23 heures, 59 minutes et...61 secondes! Cette seconde supplémentaire a été requise pour compenser le ralentissement de la rotation de la Terre sur elle-même. Ce ralentissement entraîne en effet un allongement de la durée des jours, sans pour autant modifier la durée totale de l'année (liée à la période de révolution de la Terre autour de Soleil).

Ainsi, il y a 600 millions d'années, une journée durait 21 heures, et il y avait 400 jours par an. Lorsque les dinosaures apparurent, il y a près de 250 millions d'années, le jour était déjà de 23 heures et l'année valait 390 jours.

Ce phénomène de ralentissement progressif de notre planète a plusieurs causes. À l'échelle de centaines de millions d'années, l'interaction gravitationnelle entre la Lune et la Terre agit comme un frein. Sur un intervalle de quelques milliers d'années, la fonte des calottes polaires modifie la forme du globe, avec pour effet un ralentissement supplémentaire. À l'échelle de quelques dizaines d'années seulement, c'est l'interaction entre le noyau solide de la planète avec la partie du globe que l'on appelle le manteau visqueux qui ralentit la rotation. Enfin, sur une période aussi courte qu'une année, les courants marins et les ouragans auront également un effet mesurable sur la vitesse de rotation de la Terre...

Des larves pour cicatrifier les plaies...

Les médecins californiens remettent au goût du jour une vieille recette africaine et asiatique : utiliser des larves d'insectes pour nettoyer et cicatrifier les plaies importantes. Les larves de la mouche *Lucilla Sericata*, testées en laboratoire dans les Universités de Californie et Oxford, en Angleterre, se nourrissent exclusivement de tissus morts et de bactéries. Il suffit de les placer sur la

plaie, à raison d'une dizaine par centimètre carré, et de les renouveler tous les cinq jours pour obtenir une excellente cicatrisation. Les médecins assurent qu'il n'y a pas d'effets secondaires...sinon le dégoût des patients!

Encore une fois, nous voyons que la nature nous offre tout ce dont nous avons besoin. À nous de savoir en tirer parti...

Source : Science & Vie, no 942, mars 1996

T E S T E Z V O S
C O N N A I S S A N C E S

Quel est le nom scientifique...

du chat sauvage ?.....le raton laveur
du chevreuil ?.....le cerf de Virginie
de l'écureuil volantle polatouche
de l'orignal ?.....l'élan d'Amérique
du rat musqué ?.....l'ondatra
du siffleur ?.....la marmotte du Canada
du suisse barré ?.....le tamia rayé

Comment appelle-t-on les animaux qui...

ont deux pieds ?.....bipèdes
allaitent leurs petits ?.....mammifères
ont les pieds formés de sabots ?.....solipèdes
vivent dans l'eau ?.....aquatiques
vivent sur la terre ?.....terrestres
marchent sur la pointe des pieds ?.....digitigrades
marchent sur la plante des pieds ?.....plantigrades

L E V A L - R A C I N E

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ce numéro : Guy Boulanger, ptre, Marielle Duquette, Benoît Hallé, Nadia Piéret, Lorraine Plante et Raymonde Plante, Jean-Yves Thibodeau.

Éditrice : Lise Dubé

Rédactrice en chef : Lise Dubé

Mise en pages : Pierre Beaulieu

Le Val-Racine est un journal mensuel qui se veut un stimulant à la vie communautaire de notre municipalité.

On peut joindre la rédaction au :

C.P. 15, R.R. 1,

Val-Racine (Québec)

G0Y 1E0

téléphone et télécopieur : 657-4702

Le Val-Racine est destiné aux résidents de la municipalité de Val-Racine. Il est disponible sur abonnement aux tarifs suivants pour 1 an, soit douze numéros, abonnement régulier : 24 \$, abonnement de soutien : 50 \$, abonnement de mécène : 100 \$. Résidents permanents : contribution volontaire.

Le journal se réserve le droit de refuser tout écrit ou publicité de nature sexiste, raciste et de facture grossière ou insultante. La rédaction se veut également seul juge de la pertinence et de la qualité du contenu.

Remerciement à la Corporation municipale de Val-Racine qui a absorbé le coût de distribution pour l'envoi aux résidents permanents, a fourni le papier recyclé nécessaire à l'impression de ce numéro et a permis au journal d'utiliser le photocopieur de la municipalité.

Dépôt légal : ISSN : 1181-7384

*Prompt
rétablissement
à Marielle
Duquette qui se
remet des attaques
d'un mauvais
virus!*